

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

CINQUIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE,

OCTIDI 28 Vendémiaire.

(Ere vulgaire.)

Mercredi 19 Octobre 1798.

Sommes considérables données à l'empereur par l'assemblée générale des états de Hongrie. — Traits qui prouvent combien les paysans du Brisgau ont mis d'obstacles à la retraite du général Moreau. — Adresse de l'administration générale de la Lombardie à tous les patriotes italiens. — Détails sur les opérations de l'armée de Sambre et Meuse. — Arrivée à Paris d'un envoyé de la cour de Portugal pour traiter de la paix avec le directoire. — Réflexions sur l'utilité des sœurs de la Charité.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

ITALIE.

De Milan, le 28 septembre.

L'administration générale de Lombardie vient de publier une adresse à tous les bons citoyens et amis de la patrie, dont voici la traduction littérale.

(Cette administration est l'assemblée représentative qui exerce le gouvernement provisoire établi en Lombardie, depuis la conquête, sous la protection de la république).

« Le premier élément des vertus sociales est l'instruction publique ; elle annonce toujours aux nations leur bonheur prochain, & partout où l'on en voit briller l'aurore, le soleil de la liberté ne tarde pas à se montrer sur l'horizon. La Grèce est également fameuse comme guerrière & comme savante, & la renommée de ses philosophes le dispute à celle de ses capitaines. Ceux-ci ont abattu les tyrans ; mais les premiers ont élevé un cri qui a été répété de génération en génération ; un cri au son duquel tous les cœurs ont été ébranlés ; un cri dont le retentissement a toujours fait trembler les puissans ; un cri enfin qui, malgré les obstacles de tous genres, a fait résonner aux oreilles des nations le nom sacré de *liberté*.

« De nos jours la France, rivale de la gloire des Grecs, a secoué le joug ; elle a réveillé la terreur dans l'âme des tyrans & l'espérance dans celle des peuples ; mais le flambeau de la philosophie a précédé l'éclair de son invincible épée. Avec les armes de la raison elle a persuadé au peuple qu'il doit être libre & le peuple a voulu être libre. Elle a prédit qu'un peuple libre briseroit les forces de tous les despotes de la terre, & le peuple a vu les satellites des oppresseurs du monde s'enfuir humiliés devant les drapeaux républicains.

« L'Italie ouvrit la première un asyle aux sciences & aux arts de la Grèce, & si, jusqu'à ce moment, elle n'a

pas donné ces preuves d'énergie qu'on devoit attendre d'une nation, placée par la nature dans un pays que sa situation, ses ressources, sa population sembloient avoir destiné à la liberté, il faut en chercher la première cause dans les obstacles éternels que l'union de la tyrannie & du fanatisme a opposés à l'instruction publique, en étouffant par d'odieux moyens, le germe d'indépendance que cet heureux climat avoit mis dans le cœur de ses habitans.

« Notre premier devoir, dans les favorables circonstances où nous nous trouvons, est donc d'ouvrir au génie italien une vaste carrière, où en traitant des grands intérêts de la nation entière, il puisse rendre familiers aux peuples les principes éternels de la *liberté* & de l'*égalité*, leur faire connoître l'étendue de leurs droits & la facilité de les reconquérir, & leur indiquer en même-tems les écueils où peuvent aller se briser ceux qui passent de la servitude à la liberté.

« Tel est l'objet que nous avons en vue en établissant un prix pour celui qui aura le mieux traité l'importante question que nous proposons.

« O vous, qui cultivez en paix les lettres, que l'amour de la patrie & celui de la gloire vous réveillent ! Si vous avez été condamnés à étouffer vos pensées sous l'ancienne tyrannie, lorsque c'étoit un crime que de dire la vérité, venez en ce moment, sous les heureux auspices d'une armée victorieuse & d'un général non moins invincible qu'ami de l'humanité ; ne craignez pas d'élever la voix, & offrez à la patrie commune l'hommage de vos lumières & de vos talens.

« Et vous qui gémissiez encore sous le joug des tyrans, bannissez toute crainte ; vous avez dans les mains le moyen le plus prompt de les renverser de leurs trônes usurpés ; écrivez, montrez-les au peuple dans toute leur nudité, & ils n'exciteront plus que la haine ; faites-lui connoître sa force, & il sortira de l'avilissement où l'ont retenu tant de siècles de servitude ; racontez-lui les victoires de ses libérateurs, le bonheur des cités qui se sont déjà soustraites à l'esclavage ; rappelez lui l'antique gloire de l'Italie & celle qui s'ouvre devant elle ; mettez lui sous

les yeux l'oppression que lui préparoient les tyrans, si après avoir été menacés d'une chute prochaine, ils se raffermissoient sur leurs trônes chancelans; faites retentir à ses oreilles les lamentations de ces enfans condamnés à une éternelle servitude, & les malédictions dont les générations futures chargeront la génération présente, si elle laisse échapper le moment heureux qui se présente au front chauve qui peut-être ne reviendra plus; & alors la nation prendra l'attitude majestueuse qui lui convient. Elle méprisera ou renversera tous les obstacles: les despotes les plus lointains pâliront à son nom, & vous aurez la gloire d'avoir provoqué de si grandes choses par vos écrits. Ni les difficultés ni les dangers ne doivent vous arrêter. Tout est facile à qui veut être libre: osez, écrivez; l'heure de la liberté est prête à sonner ».

Cette adresse est le programme d'un prix que l'administration lombarde propose pour le meilleur discours sur cette question: *Quel est le gouvernement libre qui convient le mieux au bonheur de l'Italie?* Les ouvrages pourront être écrits en italien, en français ou en latin. Ils seront adressés à l'administration générale de la Lombardie, à Milan. Le secret sera gardé à ceux qui le désireront. Le prix est une médaille d'or de la valeur de 200 sequins.

H O N G R I E.

De Pr. sbourg, le 30 septembre.

L'assemblée générale des états de Hongrie, convoquée par sa majesté, a eu le succès qu'on desiroit. Le résultat de ce congrès a fourni à l'empereur des sommes considérables; tous les nobles qui y ont assisté se sont pressés de venir au secours de la patrie par des dons gratuits en tous genres; mais l'archiduchesse Marie-Christine & le duc Albert de Saxe-Teschen, son époux, se sont particulièrement distingués par leur désintéressement; ils ont versé dans la caisse impériale 80 mi le florins, provenans de leurs biens de Kaezkeve, Aitenburg & Reluje, en Hongrie.

A L L E M A G N E

Extrait d'une lettre des Deux-Ponts, du 4 octobre.

Voici quelques traits qui prouvent combien les paysans du Brisgaw & du Neliembourg opposent d'obstacles à la retraite du général Moreau par le Brisgaw

On transportoit de Constance à Huningue 85 prisonniers autrichiens: l'escorte étant arrivée au village de Bachringen, près de Ratofzelle, les paysans l'envelopperent, firent descendre de cheval l'officier qui la commandoit, firent prisonnier tout le détachement & mirent en liberté les Autrichiens. Un transport de blessés français qu'on envoyoit de Constance à Stokach, a été obligé de rétrograder, pour ne pas être enlevé par les paysans armés. Les agens militaires qui étoient à Constance, & qui sont les principales causes de la haine que les paysans de ces endroits portent aux troupes françaises (les sujets de l'empereur en Souabe ayant été soumis à de fortes contributions) ont pris le parti prudent de se retirer à Huningue; mais quatre d'entre eux ont été assaillis près de Reimack, à deux lieues de Schaffouse, par des paysans allemands qui en ont tué trois, le quatrième n'a dû son salut qu'à une prompte fuite. Les paysans se sont emparés de leurs effets & de leur caisse où se trou-

voit une partie de la contribution de la ville de Constance. Une autre troupe de paysans a enlevé 136 chevaux français.

De Kerpen, le 8 octobre.

Le quartier-général de l'archiduc Charles étoit déjà le 2 à Craven, à quatre lieues de poste de Durlach.

La marche des troupes russes, qui a été tant de fois annoncée, pour aider les Autrichiens dans leurs opérations, ne se confirme pas; ce sont les bourgeois de la Gallicie qu'on a armés pour faire le service militaire des villes, à la place des troupes qui ont été envoyées aux armées en Allemagne

B E L G I Q U E.

De Bruxelles, le 24 vendémiaire.

Les mouvemens des troupes françaises sur la rive droite du Rhin ont entièrement cessé. Bien loin de se reporter en avant, l'aile gauche de l'armée de Sambre & Meuse, réunie à deux divisions de celle du Nord, se fortifie dans les environs de Mulheim, où l'on élève des retranchemens & des batteries formidables. Plusieurs batteries ont aussi été posées près de Cologne, sur la rive gauche du Rhin; elles dominent toute la plaine qui se trouve entre Deutz & Mulheim.

Du reste tout est parfaitement tranquille sur ce point; les patrouilles ennemies viennent toujours en-deça de la Sieg.

Le général Werneck, qui commande l'armée autrichienne du Bas-Rhin, a fait faire un mouvement à ses troupes. Il est très-apparent que cette démonstration n'a d'autre but que d'obliger les généraux républicains à tenir constamment un gros corps de troupes sur la rive droite du Rhin, & de donner ainsi la facilité à l'archiduc Charles d'opérer son plan de campagne dans l'Alsace.

Le général Beurnonville, accompagné d'une partie de son état-major, a quitté Cologne pour se rendre en poste sur le Hundsruck, afin d'aller prendre lui-même le commandement de l'armée qui est sur ce point & en faire la revue. Des ordres viennent d'être donnés pour faire marcher de ce côté-là toutes les troupes qui se trouvent depuis Cologne jusqu'à Coblenz. Il paroît certain qu'aussitôt que le général Beurnonville aura rassemblé un corps d'armée respectable, alors il se portera dans la partie du Palatinat qui se trouve sur la rive gauche du Rhin, afin de forcer, par cette diversion, l'archiduc Charles à abandonner la partie de l'Alsace où il a pénétré.

Du côté de Neuwied, il semble que les républicains veulent attaquer le camp autrichien situé aux pieds des montagnes qui bordent la plaine en avant de cette ville: c'est au moins ce que l'on croit remarquer d'après leurs mouvemens.

Nous recevons avec le poste de ce matin la nouvelle qu'un corps de cavalerie autrichienne, ayant passé le Rhin dans les environs de Germersheim, a poussé la témérité jusqu'à aller directement à Weissembourg, où il a imposé une contribution de 200 louis, qui a été acquittée sur le-champ.

L'esprit monacal est & sera toujours le même, autant de tems que pour le malheur de l'humanité il existera de ces sociétés parasites. Nos religieux & religieuses continuent de refuser les bons qu'on leur présente. Si quel-

es-uns d'eux ont l'esprit assez éclairé pour les accuser, ils sont menacés des traitemens les plus ignominieux & maltraités par leurs fanatiques confreres. Cependant malgré toutes ces manœuvres, qui ne pourront tourner au désavantage des individus qui les provoquent, la réforme générale va s'opérer; déjà même les affiches pour le vente de tous les biens religieux sont sous presse. D'un autre côté, pour accorder l'humanité avec la justice, le ministre des finances vient d'allouer une certaine somme au commissaire du gouvernement près des départemens réunis, afin de distribuer des secours à tous les individus qui en réclameront au sortir de leurs cloîtres pour s'habiller décentement.

FRANCE.

De Paris, le 27 vendémiaire.

Il est arrivé ici un envoyé de la cour de Lisbonne, chargé de traiter de la paix avec le directoire.

Les lettres particulieres d'Espagne annoncent que la déclaration de guerre de cette cour contre l'Angleterre a été publiée à Madrid.

Des Sœurs de la Charité.

Nos papiers publics racontent de fréquens suicides; tous ces malheurs annoncent des miseres sans ressources. Il semble qu'il n'y en ait plus que de honteuses, & qu'il n'y ait de choix qu'entre un désespoir fatal, la prostitution & la rapine. Le luxe brille impudemment à côté de la plus affreuse indigence; & le malheur & le vice pesent à la fois sur nos mœurs. Faudra-t-il qu'une foule d'ames qui ne sont pas dénuées des meilleurs sentimens moraux, se voient contraintes d'abandonner la vie ou de sacrifier l'honneur. Il y avertit autrefois un moyen qui reconcilioit la richesse avec l'indigence; c'étoit la charité. Son nom même est devenu ridicule, depuis qu'une certaine doctrine, appelée celle des *enfants de la nature*, a déclaré *ingrats et bâtards* ceux qui reconnoissent un Dieu, sur tout les adorateurs d'un Dieu pauvre, qui honorent dans les pauvres les freres de leur Dieu. Je ne prétends pas instituer ici une controverse contre ces *savans enfants de la nature*; ils appelleroient cela un scandale, & qui pis est un sermon. Mais je regrette hautement & franchement ces personnes vénérables qui exerçoient le ministère de la charité. Ce ne fut pas sans attention que je lus il y a quelque tems dans cette feuille une lettre de la *sœur Marie* de la Charité de Versailles, âgée de plus de 80 ans. La charité est toujours jeune & active; elle brûle encore, dans cet âge avancé, du desir de reprendre ses fonctions, sorte de sacerdoce qu'un grand homme du siècle dernier crut devoir confier au sexe le plus comptissant. Pardonnez, je suis vieux, & m'égare dans les souvenirs du bien. C'est de Vincent de Paule que je parle. La nation française lui décerna une statue quatre ans avant la révolution, & vous savez avec quelle fureur *les enfants de la nature*, appelés sans subtilités, ont renversé son établissement & outragé ses filles. Mais elles subsistent encore dispersées, plongées dans la misere, & tirant cependant de cette misere des secours qu'elles distribuent à ceux dont elles ont éprouvé l'ingratitude. Ah! si on les faisoit seulement se réunir! Si on leur fournissoit quelque apparence de

moyens, ils deviendroient abondans dans leurs mains: je respecte les comités de bienfaisance, institués par la nation, qui s'assemblent, qui distribuent ce qu'ils peuvent & qui le plus souvent n'ont rien à distribuer. Mais je redemande les pieuses filles instituées par Vincent de Paule, qui se dispersent dans la commune, & vont solliciter modestement chez les riches pour aller répandre avec fidélité chez les pauvres.

Ces réflexions se présentoient dernièrement à propos des suicides & de la misere; elles se présentoient, dis-je, non à moi, mais à une femme que vous connoissez, dont on goûte l'esprit & dont on chérit les vertus; elle rapelloit l'exemple tres-récent d'une mere & d'une fille, belle, âgée de seize ans, qui se précipitèrent ensemble du haut d'une maison, emportant avec le blâme de n'avoir pu supporter la vie, le témoignage d'avoir conservé la pudeur. Son langage animé & sa voix sensible embellissoit ses idées bien autrement que je ne puis le faire. Je lui témoignai l'envie de vous les communiquer. Une femme, messieurs, a donné dans votre feuille le signal de faire renaître la piété pour les morts. Il faut qu'une femme encore fasse renaître celle pour les vivans. Que de maux on prévienendroit, que de désespoirs on arrêteroit par de légers libéralités! La dame dont je parle en imagina une sur-le-champ. Quelques bouteilles d'un vin qui commençoit à vieillir, étoient encore très-présentables à des infirmes. L'ancienne sœur du quartier fut mandée & accourut avec joie. Si vous saviez combien ces bouteilles seront utiles! si vous aviez vu comme elles furent reçues! la charité qui reçoit pour donner, saisit son heureuse proie avec confiance & allégresse; tandis que la pauvreté étend une main timide vers le don qui secrettement l'humilie.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen CHASSEY.

Suite de la séance du 26 vendémiaire.

On demandoit toujours l'ajournement du projet relatif aux prêtres réclus; le président alloit le mettre aux voix.

Henri Larivière court à la tribune. Vous ne pouvez pas, dit-il, priver plus long-tems une foule de citoyens de leur liberté; si vous vous refusez à la leur rendre, je crains qu'un jour, restés dans vos foyers, on ne vous reproche d'avoir fait partie de la convention nationale, qu'on ne vous reproche aussi tous les crimes de Carrier. (Bruit.) Qu'aurez-vous à répondre lorsque, voisins de ces familles qui ont été si cruellement mutilées, on viendrait vous reprocher les malheurs dont elles ont été les victimes, par cette seule raison que vous auriez été de la caste qu'on appelleroit conventionnelle?

Sans doute vous répondrez: Nous avons bravé tous les dangers pour arrêter le cours des maux qui vous ont fait souffrir; nous mêmes nous en avons été les victimes, & vous venez aujourd'hui faire peser sur nos têtes la responsabilité de nos propres bourreaux!

Eh bien! osez vous dire aujourd'hui à ces prêtres qui réclament justice: Allez, vous faites partie d'une caste qui nous a causé des maux, nous ne faisons pas de

distinction entre vous, la proscription vous enveloppera tous; allez tous, périssez tous de misère.

A ces considérations, Henri Larivière ajoute qu'il seroit trop affreux de laisser périr dans les cachots des vieillards qui n'ont d'autre crime que de n'avoir pas accepté une constitution aujourd'hui détruite; & il s'oppose en conséquence à l'ajournement.

Aux voix, s'écrie-t-on; mais d'autres membres insistent pour l'ajournement. Quelqu'agitation se manifeste: le président consulte le conseil; une première épreuve se fait, elle est douteuse: on procède à une seconde, elle n'offre également aucun résultat; à la troisième enfin l'ajournement est rejeté.

On met aux voix l'urgence du projet. Cette question, qui paroissoit décidée par le rejet de la résolution, est alors résolue en sens contraire. L'urgence est rejetée.

De nouvelles oppositions éclatent aussitôt. — L'appel nominal, s'écrient une foule de membres. Après quelques débats, le conseil arrête que l'appel nominal aura lieu.

Un secrétaire paroit en conséquence à la tribune pour y procéder; mais bientôt des réclamations s'élèvent. Riou ne voit pas l'utilité de consumer un tems précieux en un vain appel nominal. Engerrand, pour concilier tous les esprits, demande que l'urgence soit déclarée, mais que la discussion soit remise à primedi prochain.

Cette proposition réunit les suffrages, & elle est adoptée.

On reprend ensuite la discussion sur la loi du 3 brumaire. Boissy, pour faire apprécier cette loi, remonte d'abord à l'époque où elle a pris naissance: alors, dit-il, déjà la terreur essayoit de rétablir son affreux empire; déjà des représentans, sur la foi des plus fausses inculpations, étoient menacés, arrêtés: l'esprit des Billaud, des Amar, sembloit renaitre; des listes de proscription étoient dressées; c'est dans ces circonstances qu'on propose cette loi, & elle fut adoptée comme par une espèce de transaction avec des hommes qui vouloient ramener le règne de Robespierre: une telle origine ne doit-elle pas l'environner de défaveur?

Mais Boissy lui porte des attaques plus puissantes encore, & ses armes ce sont les principes. La convention, dit-il, avoit été créée non pour décréter elle-même une constitution, mais pour en rédiger un projet qui devoit être soumis à l'acceptation du peuple; elle ne pouvoit y porter atteinte sans violer la souveraineté de la nation & devenir usurpatrice; or, qu'est-ce que la loi du 3 brumaire, si ce n'est une dérogeance expresse à l'acte constitutionnel, & dans l'un des principales dispositions, dans celle qui règle les droits des citoyens? Elle est donc attentatoire à la souveraineté nationale, elle est tyrannique: ne renferme-t-elle pas d'ailleurs tous les caractères de l'injustice? elle punit un citoyen des fautes qu'il n'a pas commises, des fautes qu'il n'a pu ni prévoir ni empêcher; elle rend tous les français dépendant de la méchanceté des administrateurs qui, par haine pour un citoyen, peuvent porter son parent sur la liste des émigrés, & l'éloigner ainsi des fonctions publiques. On parle, poursuit l'orateur, de la nécessité des récusations pour l'intérêt public; mais ces récusations, vous

les prononcez en masse; ces récusations sont un acte judiciaire, & le pouvoir de l'exercer vous est interdit, quel droit au surplus recuseriez-vous ceux que le peuple ne recuse pas, puisqu'il les a élus?

Boissy vote donc pour le rapport de la loi du 3 brumaire. Son discours sera imprimé.

La suite de la discussion est ajournée.

C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Séance du 26 vendémiaire.

Cretet, au nom de la commission chargée d'examiner l'état envoyé par les commissaires de la comptabilité, de comptes arrêtés pendant le dernier trimestre, propose de renvoyer cet état aux commissaires nommés il y a trois jours pour la surveillance de la comptabilité, parce qu'ils sont plus à portée que personne d'en vérifier l'exactitude & de suivre toutes les opérations relatives à ces établissemens.

Le conseil adopte cette proposition.

C O N S E I L D E S C I N Q - C E N T S .

Séance du 27 vendémiaire.

Bergier reproduit le projet sur les fermages; après une légère discussion il est renvoyé à une commission chargée de revoir toutes les loix sur les fermages & les rentes foncières.

Sur la proposition d'un membre, le conseil met à la disposition du ministre de l'intérieur 375 mille liv. pour les dépenses du directoire.

L'ordre du jour de deux heures appelloit la discussion sur la loi du 3 brumaire; mais le président annonce qu'une commission, nommée dans le dernier comité général, demande la parole pour un rapport qui remplira toute la séance.

Le conseil décide qu'il l'entendra & se forme sur-le-champ en comité général.

Bourse du 27 vendémiaire.

Mandat, 4 liv. 3 s., 2 $\frac{1}{2}$, 3 $\frac{1}{2}$, 4, 4 $\frac{1}{2}$, 5 $\frac{1}{2}$, 6.

VIE DE JEAN HOWARD, célèbre philanthrope anglais, ou Caractères et services publics de ce bienfaiteur des prisonniers, traduite de l'anglais d'Aikin, par A. M. H. B. A Paris, chez le directeur de la Décade Philosophique et Littéraire, rue Thérèse, entre des Moulins.

Le nom de Howard sera éternellement cher à tous ceux qui sentent dans leur ame quelque étincelle de cet amour de l'humanité, qui embrasa la sienne. On sait qu'il avoit consacré sa fortune & sa vie à chercher les moyens d'adoucir le sort des malheureux que la justice ou la tyrannie renferme dans les prisons, où la perte déjà si cruelle de la liberté est un des moindres maux. Après avoir parcouru le monde pour observer les effets résultans de la construction & de la police des lieux de détention dans les différens pays, il a publié le résultat de ses recherches ainsi que ses vues pour perfectionner cette partie de la police. Son livre est traduit en français, sa vie méritoit bien de l'être. On y trouve peu d'événemens remarquables par eux-mêmes; mais ils prennent un grand intérêt par le but respectable auquel ils se rapportent. Cette traduction est l'ouvrage du citoyen Boulard, notaire très-estimé, qui a su remplir, par le goût des sciences & des lettres, le vuide que le renversement de toutes choses a mis dans les travaux de son état. On lui doit déjà des traductions bien faites de très-bons ouvrages anglais.